

Rapport d'activités



La Coalition des Tables Régionales
d'Organismes Communautaires

2021
2022

CTROC.ORG

Table des matières

03	À propos de la CTROC	26	Communications et activités médiatiques
04	Les régions couvertes par ses membres		26 Réseaux sociaux
05	Son fonctionnement		27 Sorties publiques
06	Ses comités vus de près		28 Circulation de l'information
07	Ses délégations vues de près	29	Collaboration
08	Mot de la présidente		29 Rencontres avec les regroupements sectoriels œuvrant en SSS
09	Mot de l'équipe		30 TRPOCB
10	Vie associative et démocratique		31 Interventions et collaborations entourant les enjeux sociaux
	10 Assemblées générales		32 Activités et collaborations entourant les conditions de travail des employées du communautaire
	12 Conseil d'administration	33	Comités
	14 Équipe de travail		33 Comité vision
16	Représentations auprès du MSSS		34 Comité PSOC
	16 Travaux de la phase 1 – Suite et fin	35	Conclusion
	17 Travaux de la phase 2 – Sitôt dit, sitôt pas fait	36	Annexe: Liste des membres
	18 Les 12 travaux du PSOC		
	20 Comité COVID		
	21 Comité de liaison		
22	Visibilité, défense et promotion de l'ACA		
	22 Campagne Engagez-vous		
	23 RQ-ACA		
	25 Groupe de travail sur les municipalités		
	25 Semaine nationale de l'ACA		

À propos de la CTROC

La CTROC a pour mission de regrouper les Tables et Regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC/ROC) du Québec afin de favoriser la collaboration, la concertation et l'échange. La CTROC et ses membres visent à promouvoir l'action communautaire autonome (ACA) dans le domaine de la santé et des services sociaux, et auprès de la population en général et de diverses instances gouvernementales.

La CTROC est également un lieu de partage de l'information et d'analyse, notamment en ce qui a trait au réseau de la santé et des services sociaux et à ses impacts sur la population du Québec et sur les organismes communautaires autonomes.

15

Total des TROC et ROC membres

3 400

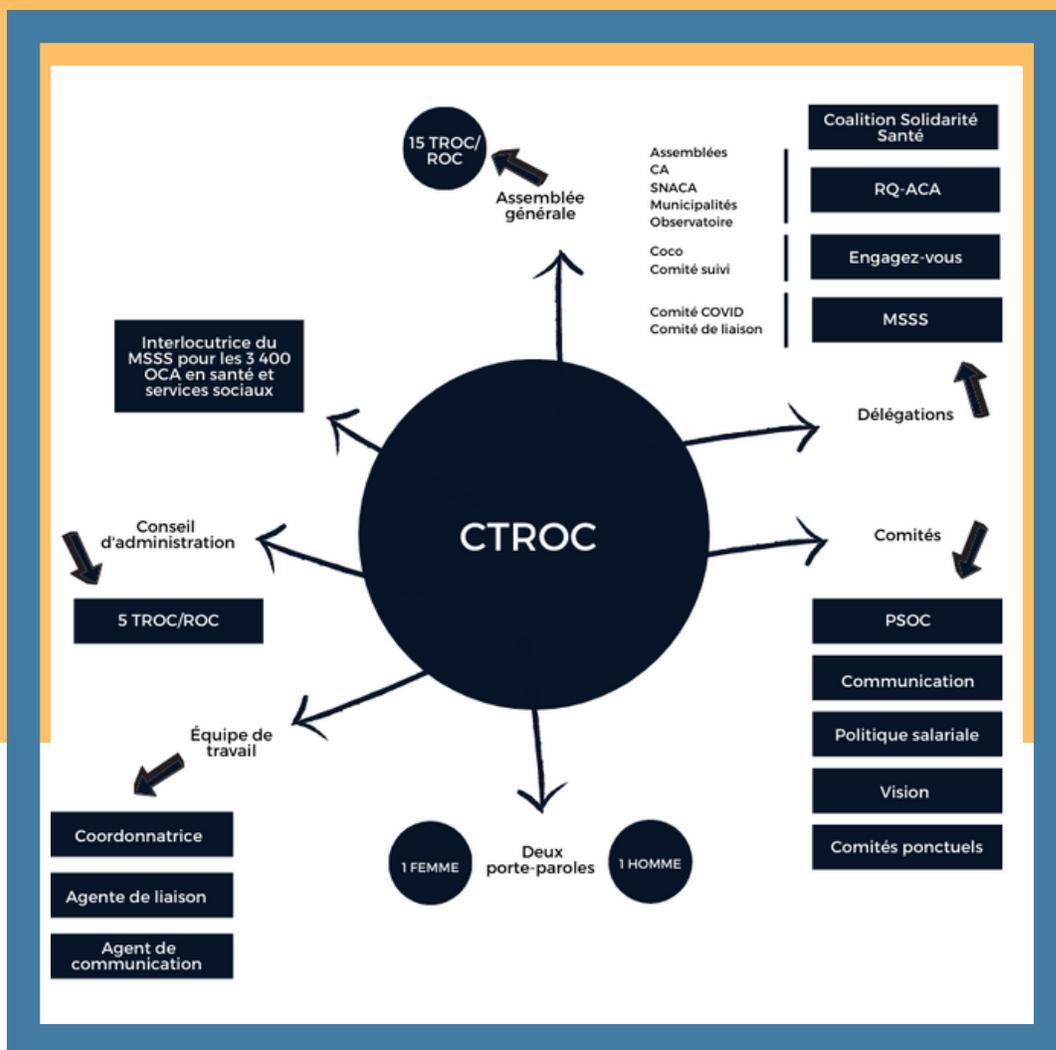
Total des organismes communautaires autonomes intervenant dans le domaine de la santé et des services sociaux rejoints par la CTROC et les TROC et ROC

Les régions couvertes par ses membres

01 Bas-Saint-Laurent	02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	03 Québec	04-17 Mauricie / Centre-du-Québec
05 Estrie	06 Montréal	07 Outaouais	08 Abitibi-Témiscamingue
09 Côte-Nord	10 Nord-du-Québec	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	12 Chaudière-Appalaches
13 Laval	14 Lanaudière	15 Laurentides	16 Total des régions membres

Son fonctionnement

Créée en 1995 dans la foulée de la régionalisation des services de santé et des services sociaux, la CTROC a toujours eu à cœur un partage équitable de l'espace de parole, de la prise de responsabilités et de la répartition des tâches entre ses membres. C'est en 2005 que la CTROC met officiellement en place son modèle coalitif qui tire sa source de deux principes : la participation démocratique et la souplesse de la structure. Son organigramme comprend une assemblée générale régulière qui se réunit trois fois par année sur plusieurs jours en personne et de nombreuses fois de façon virtuelle tout au cours de l'année, une assemblée générale annuelle, un conseil d'administration, des comités de travail, des délégations, et une équipe de travail.



Ses comités vus de près

Politique salariale

Manon Jean, Saguenay-Lac-Saint-Jean
Nancy Lamontagne, Côte-Nord
Véronique Allard, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Dominique Bouchard, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Vision

Nancy Bouchard,
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Daniel Cayley-Daoust, Outaouais
Hugo Valiquette, Lanaudière

Fin de mandat

Nathalie Ayotte, Nord-du-Québec

Communication

Lucie Jaubert, Estrie
Nadia Bérubé, Côte-Nord
Majorie De Launière, Nord-du-Québec
Jessica Gagné, Laurentides,

Fin de mandat

Judith Cayer-Ostigny, Laurentides

PSOC

Marie-Ève Duclos, Abitibi-Témiscamingue
Nathalie Ayotte, Nord-du-Québec
Annie Houle, Laval
Murielle Létourneau, Chaudière-Appalaches

Ses délégations vues de près

Conseil d'administration

Claudelle Cyr, Estrie
Véronique Allard, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Murielle Létourneau, Chaudière-Appalaches
Hugo Valiquette, Lanaudière
Benoit Larocque, Laurentides

Fin de mandat :

Émilie Saint-Pierre, Bas-Saint-Laurent
Nancy Lamontagne, Côte-Nord

RQ-ACA

Assemblées

Daniel Cayley-Daoust,
Outaouais

Conseil d'administration

Hugo Valiquette, Lanaudière

Groupe de travail sur les municipalités

Geneviève Giguère,
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Engagez-vous

Claudia Fiore-Leduc, Estrie
Daniel Cayley-Daoust,
Outaouais
Majorie De Launière,
Nord-du-Québec

Stratégie intersectorielle

Hugo Valiquette, Lanaudière
Évelyne Langlois, CTROC

SNACA

Farah Wikarski, Laurentides

Observatoire de l'ACA

Roxanne Milot, Montréal



MSSS Délégation COVID

Karine Verreault, Québec
Marie-Andrée Painchaud,
Montréal

MSSS Comité stratégique

Claudelle Cyr, Estrie
Benoit Larocque, Laurentides
Patricia Chartier, CTROC
Marie-Andrée Painchaud,
Montréal - substitut

Coalition Solidarité Santé

Roxanne Milot, Montréal

Porte- paroles

Claudelle Cyr, Estrie
Benoit Larocque, Laurentides

Fin de mandat :

Nancy Lamontagne, Côte-Nord

MSSS Comité de liaison

Claudelle Cyr, Estrie
Benoit Larocque, Laurentides
Geneviève Giguère,
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Mot de la présidente

Une deuxième année de pandémie qui, encore une fois, nous a demandé une capacité d'adaptation hors du commun! Le défi était de taille pour 21-22, comment maintenir une vie démocratique et encourager la participation de nos membres alors que l'épuisement se fait de plus en plus sentir ? Nous pouvons dire que nos efforts pour arriver à concilier les rencontres en présence et la tenue d'activités en visioconférence ont permis de garder le cap. D'ailleurs, nous avons la participation d'une nouvelle TROC au sein de nos membres. Ceci nous permet de porter encore plus fort la voix des organismes communautaires et vient enrichir notre vision collective.



Le rôle que doit jouer la CTROC à titre d'interlocutrice privilégiée auprès du ministère de la Santé et des Services[EL1] sociaux n'est pas simple. Comment conjuguer les spécificités des régions en tentant de parler avec un chapeau national ? C'est avec doigté que les délégué.e.s ont réussi à porter les mandats donnés par nos membres. Un gros merci à l'équipe et au comité PSOC d'avoir soutenu leurs réflexions. Les travaux administratifs imposés par le MSSS ont été vraiment exigeants. Digne de la « maison qui rend fou » [EL2] dans le film Les douze travaux d'Astérix, nous sommes passés d'un plan de match pour la phase II des travaux sur le cadre de gestion ministériel à des travaux sur une norme de programme et une nouvelle convention, à nulle autre chose qu'un addenda à notre convention échue depuis 2018. Tout ceci nous a mené à nous questionner et à nous affirmer davantage dans notre posture d'interlocuteur. Si nous désirons maintenir des collaborations avec le MSSS, nul doute que nous nous sommes positionnés fortement comme « défenseur » de l'action communautaire autonome.

D'ailleurs, à ce titre, nous avons tissé des liens de collaboration intéressants avec divers acteurs sociaux, dont des regroupements nationaux sectoriels qui œuvrent aussi auprès des OCASSS. Ces collaborations enrichissent nos analyses et réflexions sur l'évolution de l'ACA et de la société dans laquelle elle évolue, du rôle qu'elle y joue.

Tout ceci vient renforcer la pertinence de l'exercice de vision dans lequel nous nous sommes engagés. Dans un contexte politique où l'on assiste à une tendance lourde de dénaturer le PSOC généraliste pour en faire un PSOC par programme/service, il sera important de se rallier autour d'objectifs communs à moyen et long terme. Ceci permettra d'avoir une compréhension commune de notre rôle en tant que Coalition. En terminant, il est impossible de ne pas souligner la mobilisation autour de la campagne Engagez-vous pour le communautaire. La campagne a connu un écho inédit dans les médias et auprès de la population. La reconnaissance de l'importance des organismes par leurs communautés respectives ne fait aucun doute et la crise sanitaire semble avoir renforcé cette reconnaissance.

Toutefois, les orientations ministérielles et les conditions de financement mises en place par le MSSS tendent à vouloir utiliser de plus en plus les groupes communautaires pour répondre aux besoins du réseau de la santé et des services sociaux. Cette approche met en péril l'autonomie des organismes, de même que leur approche globale et de prévention. L'avenir nous mettra au défi de demeurer les chiens de garde pour préserver ce qui fait l'originalité et la richesse de l'ACA et sa contribution à l'amélioration des conditions de vie des québécoises et québécois.

Mot de l'équipe

La dernière année a été marquée par l'arrivée d'une troisième ressource au sein de l'équipe de travail, ce qui a permis de consolider le volet communications et le soutien offert aux membres et aux partenaires. Cette nouvelle ressource nous a permis de mettre en valeur nos analyses via des publications explicatives et mobilisatrices, entre autres en ce qui a trait au budget provincial et au sein de la campagne Engagez-vous pour le communautaire. La visibilité médiatique que la CTROC a obtenue n'a jamais été aussi imposante. L'équipe a aussi initié plus d'activités de communications internes, comme des rencontres d'accueil avec les nouveaux employés des TROC et ROC, ou des assemblées d'appropriation en visioconférence.

Néanmoins, un des grands défis de l'équipe est de gérer et doser la quantité d'informations transmises aux membres, d'arriver à synthétiser l'information, à favoriser la prise de décision, à prendre en compte la disponibilité des porte-paroles et membres du CA, etc. La vitesse d'évolution des dossiers et de l'actualité nous amène à rechercher des solutions pour que les membres puissent s'approprier l'information rapidement. D'où l'organisation d'assemblées en visioconférence de façon assez régulière. Ce travail représente le plus grand volet de nos activités d'équipe : analyser, transmettre et vulgariser l'information ! L'équipe tente également d'animer de plus en plus la vie associative par des activités informelles qui permettent aux membres de se connaître, de découvrir les réalités des autres régions et de connaître le fonctionnement de la CTROC.

Comme dans tous les organismes communautaires, les ressources de la CTROC restent insuffisantes, ce qui pose le problème de la consolidation de notre organisation. L'équipe travaille afin d'assurer le développement d'activités qui répondent aux besoins des membres, mais elle devra aussi veiller à préparer l'avenir par des initiatives diverses qui préserveront la vitalité de notre coalition. À ce sujet, la contribution des membres, que ce soit en termes financiers ou de temps, reste essentielle pour la CTROC, dont l'existence est le fruit de la détermination collective à maintenir une instance de collaboration nationale visant à soutenir le déploiement des pratiques d'ACA dans nos collectivités, partout au Québec.



Patricia Chartier
Coordonnatrice



Évelyne Langlois
Agente de liaison



Vincent Lagacé
Agent de communication

Assemblées générales

Cette année, en raison de la COVID, deux assemblées générales régulières se sont tenues en personne, contrairement aux trois habituelles. Le taux de participation est toujours très important, étant de 100% presque en tout temps, ce qui démontre la vitalité et l'engagement de nos membres au sein de notre vie associative!

En plus de ces assemblées régulières, la CTROC a organisé une assemblée consultative élargie concernant les travaux au MSSS et le fonctionnement du PSOC, à laquelle les deux TROC non-membres de la CTROC ont participé. Cette rencontre a permis des échanges constructifs et la réaffirmation de l'importance de la régionalisation du PSOC pour les TROC et ROC.

Chaque rencontre est une occasion privilégiée de faire le point sur les travaux en cours dans les délégations et les comités, et de planifier les actions à venir, en plus de permettre d'échanger sur les réalités régionales. La diminution des rencontres en personne en raison de la crise sanitaire nous a démontré l'importance de se voir en vrai. Et de l'avis général, se voir en ZOOM ne peut compenser ce besoin de contacts prolongés et d'échanges approfondis.

AGR en personne

Manoir de Lac Delage, Québec

AGR

12 et 14 octobre 2021

Assemblée consultative

13-14 octobre 2021

AGA

15 octobre 2021

Auberge Saint-Pierre, Québec

AGR

28 au 31 mars 2022

AGR en visio

9 et 29 avril, 8 et 9 juin,

16 septembre,

7 octobre

16 et 30 novembre

7 décembre,

24 janvier,

2 mars

En 2021-2022, ce sont dix assemblées régulières ont eu lieu en visio conférence. Heureusement, leur nombre a diminué comparativement à l'année 20-21, année exceptionnelle qui a demandé l'organisation de 18 rencontres en visioconférence. Toutefois, il y en avait eu seulement deux en 2019-2020. Aussi, il a donc fallu s'adapter et apporter des améliorations afin de rendre le fonctionnement efficient. Ces rencontres ont entraîné beaucoup de travail pour l'équipe et les membres, mais elles ont permis à ceux-ci de prendre des décisions collectives dans des moments charnières malgré l'impossibilité de se rencontrer.

Parmi les principaux sujets abordés dans nos assemblées, les travaux avec le MSSS et nos travaux internes sur le PSOC ont occupé une grande partie de notre temps, en plus des actions concernant la crise sanitaire et des discussions entourant nos stratégies politiques.

Nos implications au sein du RQ-ACA et ont aussi été longuement discutées : plan d'action gouvernemental en ACA, projet de loi cadre, campagne Engagez-vous pour le communautaire, comité sur les liens avec les municipalités, et plus encore !

Formation en leadership collaboratif

En lien avec l'exercice de vision entamé à la CTROC, et face au défi d'adopter des pratiques d'animation qui favorisent notre vie associative, le CA a organisé et offert aux membres, en mars 2022, une formation intitulée « le leadership collaboratif ». Cette formation a été offerte en vue de favoriser des valeurs de collaboration, d'engagement et afin de renforcer les liens de confiance et de solidarité. Une grande satisfaction a été exprimée par les participant.es suite à la formation, qui nous a permis d'explorer des outils de communication qui visent, par exemple, la recherche de consensus, et à tenir compte de l'intelligence relationnelle et de la place centrale de l'empathie dans nos processus de communication.

QUELQUES ENJEUX

- Appropriation des dossiers du RQ-ACA: recherche de mécanismes de consultation et de concertation pour garantir l'accès à l'information et les échanges.
- Stratégie post-budget 2022 : les investissements au PSOC généraliste sont trop minces et les investissements attachés à des plans d'action gouvernementaux sont très importants. Le sous-financement et la fragmentation du PSOC par secteurs affecte la solidarité et amène les organismes à être en compétition.
- Exigence pour les membres concernant l'appropriation des travaux au MSSS dans un contexte changeant et complexe. Défi d'arriver à avoir le temps nécessaire pour tenir des discussions et échanges approfondis à ce sujet.



Conseil d'administration

Officiers :

Présidente : Claudelle Cyr (ROC Estrie)

Secrétaire-trésorière :

Avant octobre : Émilie Saint-Pierre

Après octobre : Véronique Allard

Le conseil d'administration est formé de cinq personnes provenant de cinq différentes régions. Elles sont élues par les membres lors de l'assemblée générale annuelle et leur mandat de deux ans est renouvelable. En plus de veiller au respect et à la mise en œuvre des décisions collectives, et de voir à la bonne marche de la CTROC en cohérence avec sa mission, le conseil d'administration assume également une bonne part des représentations publiques de la CTROC.

Principaux dossiers

Ressources humaines et financières

En plus de gérer les ressources financières et d'avoir embauché une nouvelle ressource contractuelle à la comptabilité, la CA a entrepris un exercice de consolidation de la CTROC devant le sous-financement de celle-ci, en vue d'identifier les voies à privilégier pour amoindrir les problèmes causés par la situation.

Le comité ressources humaines du CA a travaillé à bonifier les conditions de travail des employées et le CA a aussi réalisé une embauche en décembre 2021. Les communications ayant été identifiées comme un besoin prioritaire, le CA a procédé à l'embauche d'un agent de communication. La CTROC ayant rarement bénéficié d'une telle ressource, des ajustements ont dû être faits quant aux tâches dévolues au poste, mais le choix s'est avéré fort pertinent pour aider à CTROC à mieux jouer son rôle de représentation nationale des OCASSS notamment auprès des intervenants politiques.

18 rencontres

16 et 27 et 29 avril

28 mai

4 juin,

7 et 8 et 28 septembre

6-12 et 27 octobre

11 novembre

6 et 17 décembre

20 janvier

14 février

14 mars

Lac à l'épaule :

29 juin au 1er juillet

Animation et vision

Le CA a poursuivi les réflexions de l'assemblée concernant le rôle politique de la CTROC. Il vise à travailler à notre affirmation collective, pour une CTROC forte et fière de ce qu'elle est. Réuni en Lac à l'épaule, il s'est doté d'une posture d'affirmation afin de soutenir les orientations et actions de notre coalition.

Parmi les sujets de ces réflexions, l'animation des assemblées a été examinée en vue d'apporter des améliorations. À ce sujet, l'embauche d'une ressource contractuelle pour l'animation des assemblées s'est avérée très positive, Maya Fernet ayant de grandes compétences d'animatrice et étant présente dans les instances de la CTROC depuis de nombreuses années. Nous la remercions de sa précieuse collaboration.

La CA a aussi joué son rôle d'accompagnement des délégations, qui participent à l'occasion à des rencontres du conseil en vue de préparer les assemblées générales ou les représentations. Ce fut le cas des délégations à la campagne Engagez-vous et au comité municipalités du RQ-ACA.



Représentations

17 novembre 2021

Rencontre du ministre délégué aux Services sociaux, Lionel Carmant

Trois membres du CA ont rencontré le ministre Lionel Carmant en novembre dernier. Lors de cette rencontre, le ministre avait fait part d'une belle ouverture face à nos demandes et semblait comprendre les problématiques soulevées par la délégation de la CTROC. La suite des choses nous a malheureusement démontré qu'il reste encore beaucoup de travail d'information et de sensibilisation à faire dans les officines gouvernementales pour expliquer la nature de l'ACA et du soutien qui lui est offert.

UN ENJEU DE TAILLE

Obstacles nombreux et majeurs dans le fonctionnement des travaux au MSSS

- Exigences élevées en termes de disponibilité, d'analyse de contenu, de soutien à la délégation au comité stratégique. Le CA a été interpellé pour réagir rapidement à quelques reprises, entre autres lorsqu'il a fallu décider in extremis en janvier 2022 de reconduire la convention 2015-2018 avec addenda en attendant la fin des travaux au MSSS.

Équipe de travail

L'équipe a comme principal mandat d'assurer la cohésion du regroupement en proposant une vision globale de la conjoncture et des travaux en cours et en assurant la circulation de l'information et le transfert des connaissances. L'équipe soutient les comités internes, elle documente les dossiers, élabore des outils de communication, répond aux demandes des membres, des représentants gouvernementaux et des partenaires externes, etc.

Implication accrue des ressources humaines

Pour la première fois de son histoire, la CTROC bénéficie, depuis décembre 2021, d'une équipe de trois permanents à temps plein. L'embauche d'une troisième ressource, planifiée sur deux ans en raison de surplus liés au contexte de la COVID, a fait suite aux constats maints fois répétés de l'insuffisance de ressources humaines à la CTROC et à la surcharge qui en découle, un phénomène qui s'est accentué avec le temps, et intensément dans le contexte de la crise sanitaire

De plus, en 2020-2021, les membres ont convenu que l'équipe s'impliquerait également dans les représentations lors de la deuxième phase des travaux au MSSS, pour mieux soutenir les délégués. Ce dossier a demandé évidemment beaucoup de temps à l'équipe.



Réalisations

Communications courriels hebdomadaires et envois d'infolettres aux membres

Préparation de fiches synthèses et documents d'analyse et de présentation en vue des assemblées des membres et de mise à jour des dossiers

Planification et animation des activités liées à la vie associative et au travail collectif (CA, assemblées, comités, communautés de pratiques, ...)

Production de comptes rendus et aide-mémoires à l'intention des membres après chaque rencontre avec le MSSS

Outils de consultation des membres, compilation, analyse et publication des résultats

Rédaction de lettres aux ministres concernés et communications régulières avec le personnel politique et administratifs du MSSS

Soutien aux membres

L'équipe a un rôle essentiel dans le soutien aux regroupements membres, que ce soit dans leurs représentations auprès du MSSS lorsque nécessaire, ou pour aider à dénouer des problématiques régionales, souvent en lien avec la gestion du PSOC. Aussi, l'équipe assure les liens avec des TROC non-membres de façon régulière et elle a eu la chance, cette année, d'accueillir une nouvelle TROC membre : la TROC CQM ! L'équipe organise aussi des rencontres qui permettent aux membres la mise en commun de leurs expériences et le partage d'expertises via une communauté de pratiques.

L'équipe n'a pas pu offrir cette année à ces membres du soutien à l'animation d'assemblées, mais c'est un volet que nous souhaitons remettre en place, car la présence de la CTROC apporte aux organismes de base des informations et une vision globale de la situation et contribue au renforcement de liens avec la base, ce qui permet à l'équipe de travail d'être en contact avec les préoccupations sur le terrain. La CTROC compte donc élaborer une politique d'accompagnement des membres et offrira des collaborations aux membres pour pouvoir, par exemple, présenter le fonctionnement du PSOC ou aborder des dossiers d'actualité.



Travaux de la phase 1 - Suite et fin -

Le rapport d'activités de l'an dernier décrivait la phase 1 des travaux portant sur le cadre de gestion ministériel du PSOC. Celui-ci faisait consensus auprès du comité de travail formé de représentant.es de la CTROC, de la TRPOCB, des CISSS/CIUSSS et du MSSS jusqu'à ce que le Conseil du trésor (CT) y impose de nouvelles normes une fois la phase 1 terminée. De plus, l'application de ces modifications allait se faire de façon rétroactive alors que les OCASSS n'avaient aucunement été informés de ces exigences imposées à la dernière minute. Nous pouvions présumer, sans risque de nous tromper, que les impacts seraient dommageables pour plusieurs d'entre eux.

Ne faisant ni une ni deux, la CTROC mettait alors en place une série d'actions visant à convaincre le MSSS de revenir sur sa décision. Ainsi, plus d'un millier d'OCASSS ont appuyé la campagne OnNaPasSignéÇa demandant le report de l'application du cadre de gestion.

Le 23 avril 2021, nous apprenions que le MSSS reculait sur l'application rétroactive des normes imposées par le CT, ce qui allait permettre aux OCASSS de répondre aux exigences prévues pour l'année en cours.

Par ailleurs, la CTROC entamait des démarches afin d'obtenir le document sur lequel le MSSS s'appuyait dans ses prises de décision, et qu'il refusait de nous transmettre. Nous avons en effet appris avec surprise qu'un cadre normatif du PSOC adopté par le CT existait depuis 2020. Le cadre de gestion ministériel issu des travaux de la phase 1 était ainsi considéré par le MSSS comme un « document communicationnel » à l'intention des OCASSS. N'ayant pas reçu de réponse favorable à nos nombreuses demandes, la CTROC a recouru à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels pour mettre la main sur la décision du CT quant à l'adoption du cadre normatif, et sur le cadre normatif en tant que tel. Nous avons essuyé un refus de la part du CT puisque ses décisions sont protégées pendant 25 ans. Par contre, nous avons obtenu la version du cadre normatif daté de mars 2020 de la part du MSSS.

QUELQUES ACTIONS

- • • • •
- **Campagne OnNaPasSignéÇa** qui récolte l'appui de 1 050 organismes communautaires autonomes (à partir du 29 mars 2021)
- **Publication de quatre vignettes** sur la page Facebook de la CTROC (à partir du 29 mars 2021)
- **Lettre recommandée au MSSS** demandant de nous transmettre la décision écrite du CT du 31 mars 2020 (CT 222356) mentionnée dans l'addenda à la Convention PSOC (23 avril 2021)
- **Demande au CT** de nous remettre sa décision écrite du 20 mars 2020 (6 mai 2021)
- **Production d'un avis juridique** qui confirme notamment que le MSSS avait l'obligation de consulter la CTROC avant que le CT modifie le cadre de gestion ministériel (14 mai 2021)
- **Demande d'accès à l'information** pour obtenir la décision du CT du 31 mars 2021 (15 septembre 2021)
- **Demande d'accès à l'information** pour obtenir le cadre normatif du PSOC (15 septembre 2021)
- • • • •

Travaux de la phase 2 - Sitôt dit, sitôt pas fait -

Prévue au début de l'année 2021, la deuxième phase des travaux sur le cadre de gestion s'est finalement amorcée le 14 avril 2021 avec une présentation par le MSSS du fonctionnement envisagé. Il était alors question d'un comité stratégique qui verrait à coordonner, avec le soutien d'un chargé de projet, les quatre chantiers prévus. Les éléments annoncés portaient sur la reddition de comptes, les modes de financement sur les activités spécifiques et les projets ponctuels, la typologie et les huit critères d'ACA.

Le 16 juin 2021, le MSSS déposait en rencontre une première proposition de mandat. Outre les informations entourant entre autres les objectifs, le fonctionnement et le calendrier, le MSSS confirmait les objets des travaux annoncés en avril. De plus, un cinquième chantier s'ajoutait pour discuter de divers sujets, dont les ajouts du CT, à la satisfaction de la CTROC.

Toutefois, plusieurs éléments du mandat proposé soulevaient des questionnements, par exemple l'ordre de priorité des travaux, les objectifs, et les modalités de fonctionnement. De plus, une des conditions essentielles de participation aux travaux adoptées à l'unanimité par les membres en septembre 2020 était absente, soit un échéancier qui tienne compte des processus démocratiques de la CTROC.

Après un peu plus de trois mois sans nouvelles du MSSS, la CTROC recevait à l'automne 2021 une convocation pour une rencontre en octobre.

QUELQUES ACTIONS

Lettre au MSSS signée par un cabinet d'avocat.es faisant état du non-respect des ententes convenues depuis la fin des travaux de la phase 1, et de la volonté de la CTROC de discuter des ajouts du CT lors des travaux de la phase 2 (14 mai 2021)

Avis de la CTROC au MSSS en vue de bonifier le mandat proposé pour la phase 2 des travaux (29 juin 2021)

Nomination des délégations aux travaux lors de l'assemblée générale annuelle du 15 octobre 2021



Les 12 travaux du PSOC

Lors d'une rencontre tenue le 19 octobre, le MSSS déposait finalement le cadre normatif réclamé par la CTROC en précisant que ce document existait depuis longtemps. Le MSSS avait cependant fait le choix de fonctionner avec deux documents : le cadre normatif pour le CT, et le cadre de gestion ministériel pour les communications externes.

Le MSSS nous avisait également que, contrairement aux annonces effectuées en juin, les travaux se dérouleraient autrement. Ainsi, ceux-ci relèveraient dorénavant d'une équipe PSOC à venir; par conséquent, plusieurs des travaux proposés ne pourraient se réaliser avant 2022. Les priorités seraient le cadre normatif et la convention PSOC afin de satisfaire la volonté du CT. Ces deux documents devraient être appliqués à partir du 1er avril 2022.

Le 25 octobre, le MSSS acheminait de nouveaux échéanciers de travail. Ainsi, la période de consultation sur la convention se tiendrait les trois premières semaines de novembre, et celle sur le cadre normatif les trois semaines suivantes. Le 2 novembre, la CTROC recevait les versions « consultables » des documents, accompagnées d'un échéancier rétréci d'une semaine pour chaque document.

Est-ce utile de spécifier qu'encore une fois, la CTROC a fait des pieds et des mains pour démontrer au MSSS que les délais impartis aux travaux rendaient impossible la production d'un avis éclairé émanant d'une consultation auprès des organismes? Ainsi, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Lionel Carmant, a officiellement été informé que la CTROC ne déposerait pas d'avis, et qu'elle réclamait à nouveau des processus respectueux et réalistes.

QUELQUES ACTIONS

Interventions nombreuses auprès du MSSS

pour modifier le rythme des travaux afin de permettre les consultations dans les régions (en continu)

Lettre au ministre Carmant pour lui signifier que les délais proposés par le MSSS empêchaient la CTROC d'assumer pleinement son rôle d'interlocutrice nationale (19 novembre 2021)

Réalisation d'une vidéo satyrique intitulée « Les 12 travaux du PSOC » publiée sur la page Facebook de la CTROC (22 décembre 2021)

Diffusion d'un bulletin d'information aux membres faisant une grande part sur l'état de situation entourant les travaux (janvier 2022)

Rencontre avec le ministre Carmant durant laquelle lui ont été présentées les préoccupations de la CTROC face aux travaux (3 février 2022)



Retour à la case départ

Au début de janvier 2022, la CTROC apprenait que ses démarches avaient porté fruit. En effet, le MSSS s'était décidé à cogner à la porte du CT pour demander une prolongation de délai. Il avait également pris la décision de reconduire la convention 2015-2018 en y apportant quelques modifications. C'est cette version qui sera en application tant que le CT n'aura pas adopté un nouveau cadre normatif, ou jusqu'au 31 mars 2025. Par ailleurs, le document de référence de la convention est le cadre de gestion ministériel issu des travaux de la phase 1.

À ce moment-là, le MSSS prévoyait tenir des travaux à partir de mars 2022 d'abord sur le cadre normatif, puis sur la convention. Les délais visés pour la fin des travaux étaient les mois de novembre ou décembre 2022.

Le 24 janvier 2022, les membres convenaient d'attendre le calendrier formel du MSSS avant de se positionner sur la participation de la CTROC aux travaux.

Où est la porte de sortie de la maison qui rend fou?

Le 31 mars 2022, le MSSS faisait parvenir deux documents à la CTROC, soit les modalités de fonctionnement entourant la révision du cadre normatif du PSOC et de la convention, et l'échéancier des travaux.

En résumé, le MSSS indiquait qu'il allait embaucher un chargé de projet et autres ressources humaines supplémentaires qui seraient affectées aux travaux, que quatre périodes de consultation de trois semaines chacune allaient se tenir entre le 20 juin 2022 et le 30 janvier 2023, et que de nouveaux partenaires allaient contribuer, par exemple les directions de programmes-services.

La CTROC finira-t-elle par trouver la porte de sortie de la maison qui rend fou? Rendez-vous l'an prochain pour le savoir!

RENCONTRES

13 avril 2021 : rencontre préparatoire de la délégation CTROC

14 avril 2021 : rencontre avec le MSSS sur les travaux de la phase 2; rencontre de rétroaction de la délégation CTROC

20 avril, 29 avril et 13 mai 2021 : entretiens avec le cabinet d'avocat.es pour la production d'un avis juridique

10 mai, et 27 mai 2021 : rencontres de l'équipe de travail avec le chargé de projet du MSSS

15 juin 2021 : rencontre préparatoire de la délégation CTROC

16 juin 2021 : rencontre du comité stratégique du MSSS; rencontre de rétroaction de la délégation CTROC

19 octobre 2021 : rencontre préparatoire de la délégation CTROC; rencontre du comité stratégique du MSSS

5 novembre 2021 : rencontre de la délégation CTROC

29 novembre 2021 : comité ad hoc sur les actions à mettre en place

1er décembre 2021 : comité ad hoc sur les actions à mettre en place

12 janvier 2022 : rencontre préparatoire de la délégation CTROC; rencontre du comité stratégique du MSSS; rencontre de rétroaction de la délégation CTROC

Comité COVID

Dès le décret de l'état d'urgence en raison de la COVID-19 en mars 2020, un comité s'est mis en place avec le MSSS, la CTROC et la TRPOCB afin de soutenir adéquatement les OCASSS en cette période de crise. Le comité COVID s'est alors rencontré 21 fois pour traiter de questions liées aux fonds d'urgence, redditions de comptes, gestion des surplus financiers, accès au matériel sanitaire, consignes spécifiques aux OCASSS, etc.

Heureusement, en 2021-2022, ce rythme frénétique s'est grandement atténué avec la diminution graduelle de l'intensité de la pandémie, d'une vague à l'autre. Les échanges avec le MSSS ont continué de porter sur les fonds d'urgence et les redditions de comptes, mais également sur la vaccination obligatoire et le passeport vaccinal, entre autres éléments.

L'État était aux premières loges pour observer la capacité des organismes communautaires autonomes à poursuivre leur mission et à soutenir la population en dépit des impacts de la pandémie. Malheureusement, force est de constater que l'administration gouvernementale de la crise en lien avec les organismes n'a pas été facilitante. La CTROC a dû s'opposer deux fois plutôt qu'une à des mesures d'urgence qui ne répondaient pas aux besoins exprimés sur le terrain, et qui alourdissaient inutilement la gestion administrative des OCASSS.

Par ailleurs, à quelques reprises, le milieu communautaire apprenait par voie de conférence de presse qu'il était mis à contribution pour réaliser certaines intentions gouvernementales, entre autres le recrutement de personnes non vaccinées.

Le respect de l'autonomie et des spécificités de l'action communautaire autonome en santé et services sociaux est un enjeu dont il faudra tenir compte dans la prochaine année. Il faut se rappeler que le MSSS a annoncé son intention de réformer le système de santé. Ainsi, dans le plan d'action qu'il a rendu public le 29 mars dernier, le milieu communautaire apprenait qu'il aurait un « rôle accru ». Que veut dire le MSSS par là? Comment entend-il procéder? À suivre... avec attention.

RENCONTRE

8 avril 2021 : rencontre préparatoire de la délégation CTROC; rencontre du comité COVID

20 mai 2021 : rencontre préparatoire de la délégation CTROC; rencontre du comité COVID

9 juin 2021 : rencontre préparatoire de la délégation CTROC

10 juin 2021 : rencontre du comité COVID; rencontre de rétroaction de la délégation CTROC

1er octobre 2021 : rencontre du comité COVID

27 octobre 2021 : rencontre du comité COVID

17 janvier 2022 : rencontre préparatoire de la délégation CTROC; rencontre du comité COVID

31 janvier 2022 : rencontre préparatoire de la délégation CTROC; rencontre du comité COVID

Comité de liaison

Depuis mai 2019, un comité composé de représentant.es de la CTROC et du MSSS se réunit afin d'échanger sur des problématiques liées aux organismes communautaires autonomes et sur les pistes de solution à mettre en place.

En règle générale, trois rencontres ont lieu par année. Cependant, pour des raisons hors de notre contrôle, une seule rencontre s'est tenue en 2021-2022 où la directrice adjointe des orientations et des programmes relatifs aux clientèles spécifiques ainsi qu'à l'action communautaire était en partie présente. Il a alors été question de remettre les rencontres statutaires à l'ordre du jour, et de rencontrer à nouveau la directrice adjointe afin de la sensibiliser à la régionalisation et au fonctionnement des cadres de référence dans les régions.

Pour la prochaine année, nul doute qu'il sera pertinent de reprendre des discussions avec le MSSS pour demander des assouplissements administratifs lorsque nécessaire et surtout concernant les enjeux liés à la régionalisation du PSOC versus le financement par priorités ministérielles. Comme on a pu le constater dans le dernier budget gouvernemental, peu de financement supplémentaire est allé à la mission globale en santé et services sociaux en comparaison avec les enveloppes ciblées.

RENCONTRE

29 novembre 2021 : rencontre avec la directrice générale adjointe des orientations et des programmes relatifs aux clientèles spécifiques ainsi qu'à l'action communautaire, la directrice des services sociaux généraux et des activités communautaires, et l'équipe PSOC du MSSS



Campagne Engagez-vous

La CTROC fait partie des organisations qui ont contribué à créer la campagne de mobilisation Engagez-vous pour le communautaire en 2016. Elle est impliquée au sein de différents comités depuis les tout débuts. La coordination nationale de la campagne s'est faite au RQ-ACA avec le comité action suivi et avec l'ensemble des antennes régionales,

Mandats du comité action suivi :

- Soutenir la participation des membres du RQ-ACA à la réalisation du plan de mobilisation
- Planifier des actions unitaires pré budgétaires 2022
- Favoriser l'arrimage avec les campagnes existantes

Concrètement, pour l'année 2021-2022 :

- Les actions de mobilisation unitaire prévues au plan de mobilisation se sont faites sous la bannière d'Engagez-vous
- La coordination nationale de la campagne Engagez-vous s'est faite au comité-action suivi du RQ-ACA, à savoir :
 - Planifier le calendrier des journées de mobilisation unitaire avec tous les partenaires et en respect des autres campagnes
 - Dresser les grandes lignes éditoriales et planifier le plan de communication
 - Faire les liens nécessaires avec les antennes pour soutenir le déploiement de la campagne au niveau régional
 - Développer les outils, slogans et visuels des appels à l'action unitaire
 - Les communications nationales externes ont été pris en charge par le RQ-ACA et ses porte-paroles, avec accompagnement par une firme de relations publiques



RQ-ACA

Observatoire de l'ACA

Initié au printemps 2020 par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) et par la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC), l'Observatoire de l'ACA est un projet de recherche-action par et pour l'action communautaire autonome. Il vise à produire des connaissances pour le mouvement de l'ACA, ainsi qu'à valoriser et soutenir son action.

En 2021-2022, la priorité de l'Observatoire a été de documenter l'impact de la crise de la COVID-19 sur les organismes d'ACA, tant sur un plan organisationnel que sur leurs actions politiques de transformation sociale. La première phase de travaux s'est déroulée de mars 2020 à janvier 2022. La deuxième a débuté en février 2022 et se terminera en juillet 2023.

Depuis les tout débuts, la CTROC occupe un siège au comité d'encadrement de l'Observatoire dont le mandat consiste à suivre la réalisation des travaux de recherche et à en valider les différentes étapes. De façon plus précise, le mandat de la déléguée CTROC est de faire circuler l'information aux membres et de les consulter au besoin.

Dès sa naissance, le comité d'encadrement s'est montré fort actif, pour ne pas dire hyperactif. Le comité s'est penché notamment sur les travaux de recherche pour documenter la première vague de pandémie par le biais de collectes de données quantitatives et qualitatives, sur la publication de cahiers thématiques, sur la diffusion d'un sondage pour faire le suivi des impacts de la crise, et sur la préparation de la deuxième phase.

Pour la suite des choses, l'Observatoire entend pérenniser son existence, et développer un projet-pilote sur l'autonomie des organismes communautaires. À moins d'un revirement de situation, la CTROC confirmera la poursuite de son implication au comité d'encadrement lors de son AGA en juin 2022.

QUELQUES RÉALISATIONS

Mai 2021 : publication de l'étude de l'IRIS sur les effets de la crise sanitaire sur le milieu communautaire

Juin 2021 à mars 2022 : publication de cahiers thématiques à partir de données issues d'une recension de rapports et analyses, d'un sondage réalisé à l'automne 2020, et de groupes de discussion tenus à l'hiver 2021

Automne 2021 : réalisation d'un sondage portant sur l'état des lieux des impacts de la crise sur les OCA (publié en avril 2022)

Janvier 2022 : publication du rapport de recherche Crise de la COVID-19 : impacts sur les organismes d'action communautaire autonome du Québec

RENCONTRES

13 avril 2021 : soutien à la délégation

14 avril 2021 : comité d'encadrement

11 mai 2021 : soutien à la délégation

31 mai 2021 : soutien à la délégation

9 juin 2021 : comité d'encadrement

20 septembre 2021 : soutien à la délégation

23 septembre 2021 : comité d'encadrement

2 novembre 2021 : soutien à la délégation

3 novembre 2021 : comité d'encadrement

15 novembre 2021 : rencontre avec le délégué CTROC au CA du RQ-ACA et le délégué CTROC aux AG du RQ-ACA

16 novembre 2021 : sous-comité sur les portraits régionaux

1er février 2022 : comité d'encadrement

1er mars 2022 : soutien à la délégation

RQ-ACA

Comité stratégie intersectorielle

Ce comité du RQ-ACA a pour mandat de développer un regard global sur les enjeux sectoriels et intersectoriels et de développer des stratégies d'action afin d'intervenir collectivement sur ces enjeux. En 2021-2022, les membres du comité ont poursuivi la démarche de mise à jour et d'harmonisation des seuils planchers communs entamée l'année précédente. Par ailleurs, le comité s'est également approprié le contenu du Guide de rédaction des normes de programmes d'aide financière du Conseil du trésor, du PAGAC et de l'éventuelle politique sur l'action communautaire.

Deux personnes de la CTROC siègent à ce comité, soit un membre et une travailleuse.

Pour l'année qui vient, le comité se penchera entre autres sur les mécanismes à mettre en place pour faciliter l'appropriation des seuils planchers communs, sur les ententes de services en lien avec la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), et sur une analyse comparative des différentes conventions et cadres normatifs existants dans les ministères gouvernementaux.



QUELQUES RÉALISATIONS

Septembre 2021 : lecture et analyse de l'avis du RQ-ACA sur la loi-cadre

Octobre et novembre 2021, janvier 2022 : lecture et analyse du document de consultation sur les seuils planchers

Novembre 2021 : dépôt de l'analyse du Guide de rédaction des normes de programmes d'aide financière du Secrétariat du Conseil du trésor après lecture et analyse du comité

Février 2022 : lancement de la consultation sur les seuils planchers auprès des membres du RQ-ACA qui, eux, consulteront leurs instances et/ou membres d'ici octobre 2022

RENCONTRES

1er septembre 2021: rencontre préparatoire de la délégation; rencontre du comité stratégie intersectorielle

22 novembre 2021 : rencontre préparatoire de la délégation

23 novembre 2021 : rencontre du comité stratégie intersectorielle

24 janvier 2022 : rencontre préparatoire de la délégation

25 janvier 2022 : rencontre du comité stratégie intersectorielle

16 mars 2022 : rencontre du comité stratégie intersectorielle

RQ-ACA

Groupe de travail sur les municipalités

Semaine nationale de l'ACA

Groupe de travail sur les municipalités

Depuis 2010, les MRC se sont vu confier des responsabilités en matière de développement social et de lutte à la pauvreté, responsabilités accentuées depuis l'abolition des CRÉ. Les MRC ont donc dû développer des compétences en la matière et les liens entre les élu-e-s municipaux et les OCA se sont intensifiés, portant parfois atteinte à l'autonomie des groupes, souvent par méconnaissance. C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail sur les municipalités a été mis en place par le RQ-ACA. La CTROC s'est jointe au groupe de travail en 2018. Afin d'outiller les organismes dans leur lien avec les municipalités, 5 fiches d'information ont été produites, et des outils de sensibilisation destinés aux élu-e-s de l'UMQ et de la FQM ont été réalisés.

En vue de la suite des travaux, la CTROC a émis des propositions concernant les démarches à faire pour jouer un rôle de représentation politique auprès de l'UMQ et de la FQM et favoriser l'adoption d'une politique de reconnaissance de l'ACA par le monde municipal. Considérant que de nombreux enjeux sont en cause dans ce dossier, la CTROC espère aussi que soient créés des espaces de discussions entre les regroupements d'OCA pour favoriser une cohérence dans nos actions auprès de nos membres.

Semaine nationale de l'ACA

La Semaine nationale de l'action communautaire autonome #SNACA s'est déroulée du 18 au 24 octobre 2021 sous le thème « En pleine effervescence ». La thématique choisie cette année visait à rappeler notre cheminement collectif et à célébrer ce grand mouvement de l'ACA québécois unique au monde. Vingt ans après l'adoption de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire (PRAC) la semaine nationale visait à honorer la longue histoire d'engagement et de luttes sociales ayant façonné notre réseau.

Le lancement de la semaine a eu lieu le 18 octobre. Ce fut l'occasion de dévoiler une série de capsules vidéo qui permettent de mieux comprendre la vitalité du milieu unique de l'action communautaire autonome et d'assister à un panel de discussions sur le thème de l'engagement social. Comme chaque année, des groupes et regroupements à travers le Québec ont organisé des activités diverses toute la semaine pour souligner la #SNACA.

Finalement, le 25 octobre, dans le cadre de la Journée nationale de reconnaissance de l'action communautaire autonome, l'ensemble du mouvement a été invité à prendre part à l'action « Coup de sifflet pour la CAQ! » pour faire front commun et réclamer une meilleure reconnaissance de la part du gouvernement.

La déléguée CTROC a participé aux cinq (5) rencontres du comité national pour l'organisation de cette semaine.



Réseaux sociaux

L'utilisation des réseaux sociaux à la CTROC constitue un excellent moyen de rejoindre les groupes sur le terrain. Comparativement à l'année précédente, la portée des publications et la visibilité de la page de la CTROC a été en baisse, cela pourrait s'expliquer entre autres par la perte du sentiment d'urgence en lien avec la situation pandémique et les ajustements des activités des organismes communautaires autonomes. Notre année a commencé en force avec la fin de la campagne de #OnNaPasSignéÇa, qui avait débuté à l'hiver 2021 et s'est terminée par notre communiqué de presse et la sortie publique de nos porte-paroles suite au budget 2021 du gouvernement du Québec.

En courant d'année nous avons réactivé notre compte Twitter afin de l'alimenter notamment avec les actions et les couvertures médiatiques de nos membres, mais également pour y partager nos communiqués de presse. Pour ce qui est du site WEB, les publications destinées au grand public et aux organismes communautaires y ont été ajoutées, cependant le comité communication a été mandaté à soutenir notre agent de communication dans la réflexion et la refonte du site web.

Quelques enjeux :

- Refonte du site web de la CTROC à prévoir en 2022-2023
- Développer nos compétences technologiques et acquérir du matériel pour soutenir nos sorties publiques
- Tenir à jour la liste des médias nationaux et régionaux.

Parutions les plus populaires :

- Annonce du recul du MSSS dans le dossier de l'application rétroactive du Cadre de gestion PSOC (3996 personnes touchées - 23 avril 2021)
- Communiqué de presse de la CTROC : Éviter l'exclusion sociale à tout prix (4275 personnes touchées - 21 septembre 2021)
- Vidéo : Les 12 travaux du PSOC (3630 personnes touchées - 22 décembre 2021)



FAITS SAILLANTS

4688 abonnés à la page Facebook de la CTROC en date du 31 mars 2022

321 abonnés à notre compte Twitter @MembresCtroc

Sorties publiques

À la CTROC, les sorties publiques sont assumées par les porte-paroles élu.es lors de l'assemblée générale annuelle. Selon les règlements généraux, les porte-paroles sont nommé.es pour un mandat de deux ans renouvelable et sont choisi.es, de préférence, parmi les membres du conseil d'administration en favorisant la représentativité interrégionale et la représentation homme-femme. Cette année le rôle des porte-paroles a été assumé par Benoit Larocque (ROCL) ainsi que de Claudelle Cyr (ROC Estrie) suite au départ de Nancy Lamontagne (TROC 09), en juin 2021.

En plus d'émettre des communiqués de presse et des analyses, la CTROC tient un point de presse lors de chacune de ses trois assemblées annuelles en personne. Toutefois, en raison de la crise sanitaire, la CTROC a davantage recouru aux nouvelles technologies durant la dernière année.

Activités médiatiques :

Sorties publiques avec porte-paroles :

[Campagne d'appui #PasDeCadreSansConvention \(7 avril 2021\)](#)

[Pour que l'automne rime avec autonome ! \(1er juillet 2021\)](#)

[Budget 2022 et organismes communautaires \(31 mars 2022\)](#)

Quelques enjeux :

- La rapidité et la quantité de sujets auxquels la CTROC est appelée à réagir demande énormément de disponibilités à nos porte-paroles. Une réflexion sera entamée afin de voir comment faciliter les représentations médiatiques pour nos représentant.es !



Circulation de l'information

La CTROC produit et diffuse des bulletins d'informations, par exemple le CTROC en Vrac qui est destiné aux équipes des TROC et ROC, mais diffuse également de l'information d'intérêt public pour les organismes communautaires autonomes. Pour la prochaine année, un outil de circulation de l'information provenant du conseil d'administration de la CTROC sera mis en place : Les Brèves du CA.

Pour ce qui regarde la circulation de l'information auprès des membres, outre la bibliothèque virtuelle, deux groupes privés Facebook permettent aux coordinations et aux agent.es d'échanger rapidement au besoin, et de trouver des pistes de solution pour des problématiques précises.

Par ailleurs, l'équipe de travail assume la prise de notes pour la plupart des rencontres des comités et des délégations. Ainsi, au cours de la dernière année, un aide-mémoire a été diffusé auprès des membres après chaque rencontre avec le MSSS.

Quelques enjeux :

- Transmission de l'information de façon à faciliter l'appropriation des contenus et à atteindre le plus grand nombre possible de personnes
- Transformation des bulletins d'information en infolettre
- Rapidité et nombre important d'informations à faire circuler

Aperçu des publications :

- Lettres ouvertes au ministre de la Santé et des Services sociaux (M. Carmant)
- Bulletins en lien avec la COVID 19, la reddition de comptes, le cadre de gestion ministériel
- Faits saillants de l'Observatoire de l'ACA
- Aide-mémoire des rencontres avec le MSSS et autres instances diffusés systématiquement aux membres
- Renouvellement de la convention PSOC
- Vulgarisation du budget (mars 2022)
- Rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux (M. Carmant)
- Communiqués de presse
- Diffusion de vignettes sur la page Facebook de la CTROC
- Campagne #OnNaPasSignéÇa



Rencontres avec les regroupements sectoriels œuvrant en santé et services sociaux

Contexte :

À la demande de l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'Intégration des personnes handicapées, formée de 17 regroupements régionaux qui eux-mêmes rassemblent plus de 400 organismes de base, la CTROC a organisé une rencontre de présentation du fonctionnement régionalisé du PSOC. Une rencontre du même type avait eu lieu avec le Regroupement des maisons de jeunes du Québec en avril 2021.

Offre de rencontres de présentation et d'échanges

La CTROC ayant déjà identifié des enjeux concernant la compréhension de la régionalisation du PSOC, dans un contexte de centralisation du réseau de la santé, elle trouvait pertinent de mieux faire connaître le PSOC généraliste et régionalisé, et le travail effectué par les TROC/ROC en tant qu'interlocuteurs des CISSS et des CIUSSS. Elle a donc organisé des rencontres d'information et d'échanges auxquelles ont été invités les regroupements nationaux œuvrant dans le **secteur santé et services sociaux**.

Ces rencontres ont permis de présenter le travail effectué par les regroupements régionaux, entre autres concernant l'accompagnement offert aux organismes dans les régions. Les explications concernant l'absence de crédits de développement régionaux depuis 2015 dans les CISSS/CIUSSS ont aussi permis de clarifier le rôle de la CTROC, nos modes de fonctionnement, et les raisons pour lesquelles nous militons en faveur d'un PSOC généraliste.

Les suites !

Les membres de la CTROC ont aussi salué cette initiative. Dans quelques régions, des retombées positives immédiates ont suivi. Pour la CTROC, l'expérience a aussi été très positive car elle a permis d'entendre les préoccupations de ces regroupements. Il est donc projeté de reprendre les présentations à l'automne en conservant la formule portes ouvertes.

TROIS RENCONTRES INSTRUCTIVES !!

24 février 2022

Présences :

L'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'Intégration des personnes handicapées et 11 de ses regroupements régionaux membres

10 mars et 11 mars 2022

Présences :

Fédération du Québec pour le planning des naissances
Fédération Nourri-Source
Mouvement Santé mentale
Regroupement des Cuisines collectives du Québec
Regroupement des maisons de jeunes du Québec
Regroupement des organismes communautaires jeunesse du Québec
Regroupement des Popotes roulantes du Québec
Réseau Action Santé Femmes
Réseau des Maisons Oxygène

Enjeux identifiés par les participant.es

Les périodes de questions et d'échanges ont aussi permis de nommer des enjeux concernant les catégories de la typologie, l'accompagnement des groupes en suivi de gestion, les iniquités interrégionales, etc. Globalement, nous avons observé beaucoup de satisfaction via -à-vis du contenu de la présentation et du déroulement des rencontres. Plusieurs commentaires positifs ont été émis à l'effet que la rencontre avait facilité la compréhension du fonctionnement du PSOC en région.



Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Les deux instances qui sont les interlocutrices reconnues par le MSSS pour représenter les 3 400 organismes financés au PSOC, soit la CTROC et la TRPOCB, se sont rencontré à trois reprises dans la dernière année, afin d'échanger sur les enjeux prioritaires et se transmettre les informations et suivis importants concernant les dossiers communs. Nos regroupements évaluent en continu les possibilités de collaboration et de revendications communes en ce qui concerne les interventions du MSSS dans le PSOC. Des souhaits ont été exprimé pour tenir une rencontre élargie avec l'ensemble des membres respectifs et de se doter de mécanismes de collaboration. À suivre l'an prochain !

Interventions et collaborations entourant les enjeux sociaux

Participation et appuis aux mouvements sociaux

Adhésion et délégation à la Coalition Solidarité santé

Adhésion à la Ligue des droits et libertés

Adhésion au Comité sectoriel de la main d'œuvre en économie sociale et en action communautaire (CSMO-ESAC)

Adhésion à la Coalition Main rouge

Participation à deux événements organisés par le GIREPS et l'Observatoire de l'ACA

Colloque « L'État, le communautaire et la COVID-19 : Entre reconnaissance et instrumentalisation »

La représentante de la CTROC, Dominique Vigneux-Parent (ROC Estrie), a soulevé les difficultés de collaboration avec le MSSS durant la période pandémique et les préoccupations liées à la mise en place de différents programmes gouvernementaux venant dédoubler ce que font déjà les organismes sur le terrain.

Table Ronde « Redonner à la participation citoyenne ses lettres de noblesse »

La représentante de la CTROC, Claudelle Cyr (ROC Estrie), a rappelé l'historique et les caractéristiques des pratiques démocratique et de la participation citoyenne au sein des organismes d'ACA et les défis qu'elles entraînent.

Appui au Mouvement l'École ensemble

Appui à la démarche du Mouvement l'École ensemble en vue de soutenir la tenue de forums citoyens régionaux sur l'éducation.



Ligue des
droits et libertés



**COALITION
SOLIDARITÉ SANTÉ**



**CSMO
ESAC**

Comité sectoriel
de main-d'œuvre
Économie sociale
Action communautaire

Activités et collaborations entourant les conditions de travail des employées du communautaire

Formation sur la politique salariale des organismes communautaires

En 2020, la CTROC a mis en place un comité afin de participer à la mise à jour de la politique salariale du ROCGIM, dans un objectif de diffusion de cet outil conçu spécifiquement pour donner aux OCA un mécanisme adapté de gestion et de rétention des ressources humaines. En collaboration avec la firme Ressource Humaines Lambert, les travaux du comité ont permis d'actualiser la nouvelle structure salariale, à la lumière des données actuelles du marché du travail, et d'offrir la formation de mise à jour aux huit TROC/ROC qui offrent la formation politique salariale aux organismes de leurs régions.

Par ailleurs, en 2021-2022, la CTROC a aussi établi une collaboration avec le ROCGÎM concernant la diffusion de la politique salariale. Une formation des formateurs a donc été offerte aux TROC/ROC qui n'offrent pas encore la formation aux groupes de base, afin qu'ils puissent former les gestionnaires d'organismes de leur région pour l'utilisation de la politique salariale. Planifiée pour février 2022, la formation a toutefois été reportée en mai en raison de la COVID.

Nos discussions et moments de formation ont donné lieu à des réflexions intéressantes sur les enjeux de rétention et d'attraction du personnel, défis majeurs auxquels nous faisons face et qui restera présent dans les prochaines années. Dans l'optique de réfléchir ensemble à ces enjeux, et afin de partager notre expérience terrain issue des formations politique salariale offertes via les TROC et ROC, il est prévu d'organiser une rencontre annuelle pour réfléchir sur les conditions de travail à offrir dans le milieu communautaire.

Appui – CSMO-ESAC

La CTROC est le partenaire principal du Projet Fais le saut! en action communautaire et en économie sociale, projet qui vise à faire la promotion et à valoriser les métiers reliés à l'intervention dans le secteur d'emploi de l'action communautaire et en économie sociale, afin d'attirer et de fidéliser la main-d'œuvre de 15 à 35 ans.

RQ-ACA groupe sur les conditions de travail

Participation de la CTROC à une première rencontre visant à évaluer les besoins de soutien des OCA concernant l'amélioration des conditions de travail dans les organismes.

Comité vision

À l'automne 2020, la CTROC décidait d'amorcer une démarche de vision basée sur trois objectifs : établissement d'un diagnostic organisationnel, création d'un comité ponctuel pour le retour en groupe suite au diagnostic et recommandation d'un processus pour répondre aux besoins identifiés. En avril 2021, les membres de la CTROC prenaient connaissance du portrait diagnostic, et s'entendaient alors sur la nécessité de poursuivre la démarche. Deux mois plus tard, un comité vision se mettait en place pour voir à la structuration du processus à partir du portrait diagnostic.

En octobre 2021, suite aux travaux du comité, les membres convenaient des objectifs sous-tendant la démarche, soit de mieux définir la vision ou la direction collective de la CTROC (valeurs, missions, rôles) ainsi que son fonctionnement en regard du modèle coalitif. Cette étape représentait ainsi un préalable devant guider les changements, actions et choix organisationnels de la CTROC, l'objectif ultime demeurant l'atteinte de la cohésion. Par ailleurs, les membres décidaient également d'embaucher une firme externe afin de les accompagner tout au long du processus.

Malheureusement, les deux premiers ateliers visant à amorcer les échanges ont dû être annulés lors de la rencontre nationale de mars 2022 étant donné la COVID. Ceux-ci auront lieu en juin 2022.

Pour ces raisons, l'échéancier de la démarche a été prolongé jusqu'en mars 2023.

QUELQUES RÉALISATIONS

Juillet-octobre 2021 : travaux préalables du comité vision en vue de l'assemblée d'octobre 2021 (proposition de mandat et d'échéancier, démarchage auprès de ressources externes, etc.)

Octobre 2021 : assemblée régulière au cours de laquelle les membres adoptent le mandat entourant la démarche, et choisissent le Centre de formation populaire comme accompagnant externe

Novembre à mars 2022 : structuration de la démarche en vue de la rencontre nationale de mars 2022 (annulation pour cause COVID)

RENCONTRES

21 avril 2021 : comité temporaire

26 avril 2021 : présentation par le chargé de projet du portrait diagnostic à l'équipe de travail

27 avril 2021 : présentation par le chargé de projet du portrait diagnostic aux membres

28 avril 2021 : retour avec les membres sur la présentation du portrait diagnostic à l'aide d'une animation externe

7 juin 2021 : mise en place d'un comité vision en charge du processus à partir de la photo organisationnelle

5 juillet 2021 : comité vision

1er septembre : comité vision

16 septembre 2021 : comité vision

1er octobre 2021 : comité vision

4 octobre 2021 : comité vision

8 novembre 2021 : comité vision avec le Centre de formation populaire (CFP)

8 décembre 2021 : comité vision avec le CFP

2 février 2022 : comité vision avec le CFP

14 février 2022 : comité vision

8 mars 2022 : comité vision

10 mars 2022 : comité vision avec le CFP

Comité PSOC

Le mandat du comité PSOC consiste à soutenir les TROC et ROC dans l'application régionale du PSOC, à favoriser la réflexion collective pour convenir d'orientations communes et à soutenir les délégations dans leurs travaux avec le MSSS.

En février 2020, en vue des travaux de la phase 2, le comité PSOC faisait parvenir aux membres un outil de consultation portant sur les catégories de la typologie PSOC. L'assemblée régulière prévue en mars 2020 devait être l'occasion d'amorcer les discussions dans l'objectif de dégager une position CTROC lors de l'assemblée subséquente en juin. Cependant, ces rencontres n'ont jamais eu lieu pour les raisons que l'on connaît. La consultation sur les catégories reviendra à l'ordre du jour lorsque la CTROC sera fixée sur la suite des choses avec le MSSS.

Par ailleurs, devant l'incertitude qui a perduré tout au long de l'année quant à la reprise des travaux avec le MSSS, le comité PSOC s'est basé sur le souhait des membres de mieux définir la régionalisation du PSOC pour établir un nouveau plan de travail. Le comité a ainsi priorisé la mise en place d'une consultation sur les variables, les facteurs d'exclusion et la reddition de comptes qui a culminé en octobre 2021 avec la tenue d'une assemblée où une position CTROC s'est dégagée. À noter que les deux TROC non membres ont participé à cette assemblée consultative. Par la suite, une de ces TROC a adhéré à la CTROC.

Depuis le début de l'année 2022, le comité PSOC s'est penché sur les deux modes de financement hors-mission dans l'objectif d'en définir les orientations et les balises. À cet effet, une collecte de données a été effectuée sur les définitions, critères d'admissibilité et redditions de comptes, entre autres, afin de pouvoir établir une base comparative entre le cadre de référence sur les trois modes de financement MSSS de juillet 2008, le cadre normatif MSSS de novembre 2021 et les 16 cadres régionaux. Une première présentation sur les résultats des travaux du comité aura lieu en juin 2022 afin d'en permettre l'appropriation collective. Par la suite, dans une seconde étape, il est prévu de tenir une consultation des membres qui reste à définir selon le contexte.

QUELQUES RÉALISATIONS

Mai 2021 : envoi aux membres d'un outil de consultation PSOC sur les éléments à régionaliser ou à harmoniser, les facteurs d'exclusion, et la reddition de comptes

Septembre 2021 : Production d'un document : Une petite histoire du PSOC des années 70 à aujourd'hui

Cahier évolutif des résolutions PSOC : travail en cours

Mise à jour du portrait des régions : en continu

Octobre 2021 : présentation des résultats de la consultation PSOC lors d'une assemblée consultative réunissant les 16 TROC/ROC du Québec en vue de dégager une position CTROC

Travaux en cours : modes de financement pour activités spécifiques et pour projets ponctuels : collecte de données, établissement d'une base comparative entre le cadre de référence trois modes juillet 2008, le cadre normatif novembre 2021 et les 16 cadres régionaux, et partage de l'analyse avec les membres en juin 2022

RENCONTRES

13 avril 2021

20 avril 2021

4 mai 2021

12 mai 2021

3 juin 2021

26 août 2021

7 septembre

27 septembre 2021

30 septembre 2021

4 octobre 2021

7 octobre 2021

12 octobre 2021

11 novembre 2021

27 janvier 2022

17 février 2022

15 mars 2022

Conclusion

L'an dernier, nous concluons le rapport d'activités en signalant que la tempête COVID n'était pas terminée, que d'autres intempéries se pointaient à l'horizon. Nous pointions alors du doigt les impacts des changements introduits par l'État sur le financement à la mission globale, les conséquences liées au sous-financement des organismes communautaires, la tendance de plus en plus lourde à verser de nouvelles enveloppes selon des priorités sectorielles, et les atteintes grandissantes à la régionalisation. Nous savions par contre qu'avec tout le monde à bord de notre bateau CTROC, nous pourrions maintenir le cap vers le respect de la reconnaissance et du financement des organismes communautaires autonomes.

Encore cette année, les défis ont été grands : comment maintenir une vie démocratique dynamique en dépit des conditions? Comment tirer notre épingle du jeu face à un gouvernement qui se montre peu accueillant envers ce qui fait la richesse des organismes communautaires autonomes : approche globale, ancrage dans leur communauté, souplesse, financement à la mission, etc. ? Comment conserver notre intégrité alors que nous devons sans cesse rappeler à nos vis-à-vis ministériels que nous ne pouvons participer à des travaux avec eux s'ils n'offrent pas de conditions adéquates? Oui, nous tenons à consulter les premiers concernés, soit les groupes sur le terrain. Et, non, cela n'est pas négociable.

Disons-le sans détour, si ces défis sont exigeants, ils nous ont aussi permis d'incarner une posture d'affirmation qui prend de plus en plus d'expansion. L'arrivée d'une nouvelle TROC membre, la création de liens de collaboration avec divers acteurs sociaux, l'élargissement de l'équipe de travail, et la place de plus en plus grande qu'occupe la CTROC dans l'espace public enrichiront inévitablement notre force collective.

De plus, la CTROC est en démarche de vision. Tout au long de l'année qui vient, les membres réfléchiront à ce qu'ils visualisent pour l'avenir de leur coalition. Nul doute que les résultats de cette mise en commun des rêves, aspirations et intentions bénéficieront non seulement à la CTROC, mais aussi à l'ensemble du milieu communautaire et de la société québécoise.

Pour terminer, nous désirons saluer tous les organismes communautaires autonomes qui, partout dans les régions, tiennent à bout de bras le filet social québécois. Grâce à vous, le monde est un meilleur endroit où vivre pour de nombreuses personnes.

Liste des membres

[Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent](#)

[Table régionale des organismes communautaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean](#)

[Regroupement des organismes communautaires de la région 03](#)

[Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie](#)

[Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie](#)

[Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal](#)

[Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais](#)

[Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue](#)

[Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord](#)

[Table régionale des organismes communautaires du Nord-du-Québec](#)

[Regroupement des organismes communautaires autonomes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine](#)

[Table Régionale des Organismes Communautaires Chaudière-Appalaches](#)

[Corporation de développement communautaire de Laval](#)

[Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière](#)

[Regroupement des organismes communautaires des Laurentides](#)

